



COMMUNIQUÉ DE PRESSE (mardi 1^{er} octobre 2019)

« Faire Saint-Denis en commun » propose d’instaurer le référendum local d’initiative populaire

Réuni·e·s vendredi dernier en assemblée générale pour la deuxième fois, les Dionysiennes et Dionysiens engagés dans la campagne pour « Faire Saint-Denis en commun » ont décidé à l’unanimité la mise en œuvre d’un référendum local d’initiative populaire.

Bally Bagayoko, tête de liste, a précisé « qu’il s’agira, notamment pour les projets de rénovation et d’aménagements urbains, de faire en sorte que les habitant·e·s puissent décider ensemble de l’avenir de leur quartier, de leur ville. »

Le référendum organisé au Franc-Moisin contre le projet de démolition d’un bâtiment a montré la force des habitant·e·s. Le référendum local, c’est aussi plus de garanties démocratiques pour les mouvements d’opposition à la majorité municipale et plus de contre-pouvoir.

Dans une ville où un tiers des habitant·e·s sont étrangers et n’ont pas le droit de vote, le référendum local d’initiative populaire sera ouvert à tous les résident·e·s, quelle que soit leur nationalité et dès l’âge de 16 ans. Ils·elles pourront signer la demande de référendum et participer à la votation. Ainsi sera réparée une injustice profonde : des habitant·e·s qui participent à la vie de la cité et payent des impôts (dont la TVA) doivent pouvoir prendre part aux décisions.

Le référendum instaurera une décision populaire claire que la majorité municipale s’engagera à respecter. La validation de la décision issue du référendum sera conditionnée par un quorum qu’il s’agira de fixer en concertation avec les habitant·e·s et les forces d’opposition.

Ce type de référendum existe déjà dans d’autres pays comme les Etats-Unis ou la Suisse et en France, la ville de Grenoble l’a expérimenté en 2016. Le mouvement des Gilets Jaunes, la très forte abstention dans une ville populaire comme Saint-Denis mais aussi la contestation de projets imposés sans consultation des habitants sont des indicateurs d’une démocratie en panne, à l’échelon national comme local. Il est urgent de lui redonner du souffle en donnant plus de pouvoir de décision aux habitant·e·s. Des moyens devront leur être alloués afin qu’ils·elles puissent étudier les dossiers.

Pendant plus de deux heures, ce vendredi 27 septembre, plus de quatre-vingt participant·e·s ont débattu de la mise en œuvre d’une démocratie permanente, premier axe central de leur campagne. Référendum local, charte des élus, assemblées citoyennes, conseils de quartier et conseils de quartier décisionnaires... les débats et propositions ont foisonné.

Après cette première étape, les prochaines rencontres seront consacrées aux mesures à prendre en matière d’écologie populaire et de réponse aux urgences sociales.

Bally Bagayoko a annoncé la mobilisation de « Faire Saint-Denis en commun » pour l’inscription sur les listes électorales, en particulier chez les jeunes. « Nous ne pouvons nous satisfaire d’avoir une large majorité de personnes écartées des choix communs » a-t-il déclaré en conclusion de l’assemblée générale.

Contact presse Faire Saint-Denis en commun :
François Longéras 06 61 09 54 20 flongerinas@saintdenisencommun